

## Note d'information relative à l'offre d'actions de FAIRCOOP société coopérative

Le présent document a été établi par Faircoop société coopérative.

Le présent document n'est pas un prospectus et n'a pas été vérifié ou approuvé par l'autorité des services et marchés financier.

Cette note d'information est correcte à la date du 21.12.2022

**AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.**

**LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT**

### **Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.**

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

L'émetteur estime que les risques les plus importants pour l'investisseur sont les suivants :

Risques propres à l'émetteur - opérationnels et commerciaux :	<p>Les risques opérationnels et commerciaux suivants sont à prendre en compte :</p> <p>Les produits mis à la vente de lait, produits laitiers, fruits, légumes et viande ont une date de péremption entre 7 jours et plusieurs mois. Un produit sur lequel figure une date limite de consommation est un produit microbiologiquement très périssable pouvant constituer un danger direct pour la santé publique au-delà de la date limite de consommation. Les produits perdent en cas d'erreur de stockage toute</p>
---	---

	<p>leurs valeurs.</p> <p>Une fois que la date limite de consommation est dépassée, le produit est considéré comme nuisible et ne peut plus être vendu ou utilisé. Avant que cette date limite de consommation ne soit dépassée, un certain nombre d'opérations pouvant éventuellement avoir une influence sur la durée de conservation.</p> <p>Le prix des différents produits s'oriente aux prix du marché qui sont lié aux couts de productions et aux négociations avec les fournisseurs. Toute augmentation de prix aura un impact lors de la revente sur l'acceptation du produit par le client dans les grandes surfaces.</p> <p>Si un des travailleurs ne peut assurer sa fonction pour une période conséquente, il est prévu une personne « back-up » au sein de l'équipe. Celle-ci disposera des connaissances nécessaires pour assurer ses tâches. Si la période d'absence se prolonge, il sera possible de compléter l'équipe par un nouveau travailleur.</p>
--	--

## Partie II : Informations concernant l'émetteur.

### A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Autelhaut, rue Saint-Nicolas, 13 à 6700 Arlon
1.2 Forme juridique	Société coopérative
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	BE 0820.243.975
1.4 Site internet	<a href="https://www.fairebel.be/">https://www.fairebel.be/</a>
2. Activités de l'émetteur	La société a comme activités toutes opérations se rapportant à la production, la fabrication et le commerce de produits agricoles. La finalité est de préserver des conditions de vie des producteurs agricoles en leur permettant d'obtenir pour leurs produits un prix qui couvre son coût de production et de promouvoir des valeurs de développement d'une agriculture saine, durable, respectant la nature et la promotion de filières de produits équitables.
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur.	Aucune
4. Eventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	Aucune
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	Josiane André Carine Dumont Daniel Hick-Rox Xavier Laduron Erwin Schöpges Dries Timmerman Tanja Van Poecke

5.2 Identité des membres du comité de direction.	NA.
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	Erwin Schöpges
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	238.412,21 €
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	Aucune.
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Aucun.
9. Identité du commissaire aux comptes.	BDO REVISEUR D'ENTREPRISE BE 0431.088.289 IRE. : B00023 Rue Waucomont 51 à 4651 Battice représentée par Monsieur Schmetz réviseur IRE :A02370

#### B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	Cfr. ci-joints. Les présents comptes annuels audités par le commissaire
2. Fonds de roulement net.	En date du 31/12/2020 3.341.467,00 € En date du 31/12/2021 1.785.274,00 €
3.1 Capitaux propres.	En date du 30/09/2022 5.697.471,75 € au (max. 90 jours avant le début de l'offre) : sur base des comptes annuels non-approuvés :  Le ratio de solvabilité (montant de fonds propres divisé par le total du bilan) est de 66,48 % au 30/09/2022.
3.2 Endettement.	En date du 30/09/2022 : sur base des comptes annuels non-approuvés, les dettes s'élèvent à 2.871.956,82 €
3.3 Date prévue du break-even.	Atteint
3.4 Date à laquelle la valeur comptable des parts équivaut à la valeur nominale. Cette date dépend du plan financier fourni par l'émetteur au comité de label. Ce plan financier est une projection qui dépend de	La valeur comptable de la part est supérieure à sa valeur nominale

nombreux facteurs dont la réalisation est incertaine.	
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	Aucun.

### Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

#### A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	50 €
1.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	50 €
1.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	500€ pour les actionnaires détenteurs de parts B 50.000€ pour les autres.
2. Prix total des instruments de placement offerts.	4.000.000 euros
3.1 Date d'ouverture de l'offre.	28/12/2022
3.2 Date de clôture de l'offre.	28/12/2023
3.3 Date d'émission des instruments de placement.	Au fur et à mesure des souscriptions et après validation par le CA.
4. Droit de vote attaché aux parts.	Chaque actionnaire dispose d'une voix quel que soit le nombre d'actions dont il dispose. Sauf les exceptions prévues par les présents statuts et la loi, les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité absolue des voix présentes ou représentées, et en tout état de cause, à la majorité absolue des voix des actionnaires de classe A et A bis, présentes ou représentées. Article 26 des statuts de la SC FAIRCOOP
5. Modalités de composition du Conseil d'administration.	La société est administrée par un ou plusieurs administrateurs, actionnaires, nommés par l'assemblée générale pour une durée ne pouvant excéder trois années. Les administrateurs sortants sont rééligibles. Le conseil d'administration est composé de trois membres au moins et 17 membres au plus. Chaque groupe d'actionnaires, titulaire d'une classe d'actions donnée est en droit de présenter au moins un administrateur. Toutefois, les titulaires de actions de classe A et A bis forment à cet égard un seul groupe et disposent du droit de présenter librement un nombre d'administrateur représentant la majorité des

	postes à pourvoir. Les administrateurs sont révocables à tout moment et sans motif. En aucun cas, une indemnité de départ ne peut être allouée à un administrateur sortant.
6. Frais à charge de l'investisseur.	Aucun.
7. Allocation en cas de sursouscription	Remboursement des derniers candidats souscripteurs.

## B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis.	Les montants recueillis servent à augmenter la capacité de livraisons des produits équitables et d'élargir la gamme des produits équitables. Financement de la coopérative pour agrandir sa popularité.
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.	Le capital de la coopérative croît continuellement depuis 2010. Sans le présent appel public, l'augmentation de capital était insuffisante pour le financement des projets repris en rubrique 1 qui nécessitent une levée de capital.
3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré	Néant

## Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

### A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	Actions de coopérative
2.1 Devise des instruments de placement.	Euro
2.2 Dénomination des instruments de placement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parts A : agriculteurs producteurs de lait.</li> <li>• Parts A bis : agriculteurs à titre principal qui ont acquis des actions de classe A avant le 1er mars 2019 et qui ne produisent pas ou plus de lait.</li> <li>• Parts B : garants</li> <li>• Parts C : agriculteurs producteurs de viande de bœuf.</li> <li>• Parts D : agriculteurs producteurs de fruits à titre principal.</li> <li>• Parts E : agriculteurs producteurs de légumes à titre principal.</li> <li>• Parts F : agriculteurs producteurs d'œufs à</li> </ul>

	<p>titre principal.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parts G : agriculteurs producteurs de viande de porc à titre principal.</li> <li>• Parts H : agriculteurs producteurs de volaille à titre principal.</li> <li>• Parts I : agriculteurs producteurs de pommes de terre à titre principal</li> <li>• Parts J : agriculteurs producteurs de betterave à titre principal</li> </ul> <p>Les parts A bis ne sont pas incluses dans l'offre. Un actionnaire ne peut détenir des actions que d'une seule classe.</p>
2.3 Valeur nominale des instruments de placement.	A, C, D, E, F, G, H, I, J : 100 B : 50
2.4 Risque de fluctuation du prix du titre :	Oui.
3. Modalités de remboursement.	<p>L'actionnaire sortant a droit au remboursement de ses actions à une valeur égale au montant de la valeur d'actif net de ces actions telle qu'elle résulte des chiffres du bilan dûment approuvé par l'assemblée générale des actionnaires de l'année sociale en cours, y compris - sauf en cas d'exclusion - une part proportionnelle des réserves disponibles, sous déduction le cas échéant des impôts auxquels le remboursement pourrait donner lieu.</p> <p>Le paiement intervient dans le courant de l'exercice suivant, pour autant que les fonds propres de la Société consécutifs à cette sortie, ne l'empêchent pas de satisfaire aux tests de solvabilité et de liquidité. Si tel était le cas, le droit au paiement est de plein droit suspendu jusqu'à ce que les distributions soient à nouveau permises. Aucun intérêt n'est dû sur ce montant.</p>
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Dernier rang.
5. Eventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	<p>Les actions de classes A, C, D, E, F, G, H, I et J ne sont cessibles entre vifs ou transmissibles pour cause de mort, à des actionnaires ou à des tiers, qu'à un parent au premier degré et moyennant le respect des conditions d'admission et l'accord préalable du Conseil d'administration.</p> <p>Les parts de classe B sont cessibles entre vifs ou transmissibles pour cause de mort, à des actionnaires ou à des tiers moyennant le respect</p>

	des conditions d'admission et l'accord préalable du Conseil d'administration.
6. Le cas échéant, taux d'intérêt annuel et, le cas échéant, mode de détermination du taux d'intérêt applicable au cas où le taux d'intérêt n'est pas fixe.	NA.
7. Politique de dividende	Il n'y a pas de distribution dividende aux classes de parts "agriculteurs" Les dividendes distribuées aux actionnaires consommateurs le sont sous le forme de bons d'achat des produits Fairebel
8. Date de paiement de l'intérêt ou de la distribution du dividende.	NA.

#### Partie V : Autres informations importantes

Plainte concernant le produit financier	En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à « <a href="mailto:info@faircoop.be">info@faircoop.be</a> » Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : <a href="mailto:contact@mediationconsommateur.be">contact@mediationconsommateur.be</a> ).
---	---

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **FAIRCOOP**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue Saint-Nicolas

N° : 13

Boîte :

Code postal : 6700

Commune : Arlon

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Arlon

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0820.243.975

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

30-06-2021

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **11-06-2022**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.1, C-app 6.3.2, C-app 6.3.4, C-app 6.3.6, C-app 6.4.1, C-app 6.4.2, C-app 6.5.1, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.12, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15



**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

### DUMONT CARINE

Rue St. Pierre 6

5630 Villers-Deux-Eglises

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2023-06-30

Administrateur

### HICK-ROX DANIEL

Asteneterstrasse 19

4730 Hauset

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2023-06-30

Administrateur

### TIMMERMAN DRIES

Legeweg 2

8490 Jabbeke

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat :

Administrateur

### SCHOPGES ERWIN

Im Tömmel 7

4770 Amblève

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2023-06-30

Président du Conseil d'Administration

### ANDRE JOSIANE

Fraiture 8

6690 Vielsalm

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2023-06-30

Administrateur

### VAN POECKE TANJA

Rivierstraat 9

9270 Laarne

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2023-06-30

Administrateur

### LADURON XAVIER

Rue Albert Dekkers 79

4608 Warsage

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2023-06-30

Administrateur

### BDO Réviseurs d'Entreprises SRL (B00023)

0431088289

Rue Waucomont 51

4651 Battice

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-04-05

Fin de mandat : 2022-06-10

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

SCHMETZ CHRISTIAN (A02370)

Rue Waucomont 51

4651 Battice

BELGIQUE

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>STB Weynand &amp; Partner SRL</b> 0471534519 Eupener Strasse 61 4731 Eynatten BELGIQUE  Représenté directement ou indirectement par :  Herbert WEYNAND Expert-comptable Eupenerstrasse 61 4731 Eynatten BELGIQUE	50.740.191	A B C

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>4.046.276</u></b>	<b><u>2.159.760</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>41.601</b>	<b>18.223</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>107.108</b>	<b>124.637</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	102.038	124.637
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	5.070	
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>3.897.567</b>	<b>2.016.900</b>
<b>Entreprises liées</b>	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
<b>Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	3.897.567	2.016.900
Actions et parts		284	4.500	6.750
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	3.893.067	2.010.150

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>5.554.465</b>	<b>8.524.525</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>57.157</b>	<b>11.444</b>
Stocks		30/36	57.157	11.444
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	57.157	11.444
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>2.697.198</b>	<b>2.517.925</b>
Créances commerciales		40	2.508.448	2.422.847
Autres créances		41	188.750	95.078
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>2.751.127</b>	<b>5.924.976</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>48.982</b>	<b>70.180</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>9.600.741</b>	<b>10.684.286</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>				
Disponible		10/15	<b><u>5.791.550</u></b>	<b><u>5.501.227</u></b>
Indisponible	6.7.1	10/11	<b>5.669.173</b>	<b>5.378.849</b>
		110	5.649.173	5.358.849
		111	20.000	20.000
		12		
<b>Plus-values de réévaluation</b>				
<b>Réserves</b>				
Réserves indisponibles		13	<b>11.693</b>	<b>11.693</b>
Réserves statutairement indisponibles		130/1	2.000	2.000
Acquisitions d'actions propres		1311	2.000	2.000
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319		
Réserves disponibles		132		
		133	9.693	9.693
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>110.685</b>	<b>110.685</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Pensions et obligations similaires		16		
Charges fiscales		160/5		
Grosses réparations et gros entretien		160		
Obligations environnementales		161		
Autres risques et charges		162		
		163		
	6.8	164/5		
<b>Impôts différés</b>		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>3.809.191</u></b>	<b><u>5.183.059</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>3.808.340</b>	<b>5.183.030</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.119.895	3.200.704
Fournisseurs		440/4	2.119.895	3.200.704
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	119.530	48.877
Impôts		450/3	38.278	11.068
Rémunérations et charges sociales		454/9	81.252	37.809
Autres dettes		47/48	1.568.914	1.933.450
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>851</b>	<b>28</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>9.600.741</b>	<b>10.684.286</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>14.840.168</b>	<b>13.945.049</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	14.647.832	13.921.911
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	192.337	23.139
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>14.826.684</b>	<b>13.955.302</b>
Approvisionnements et marchandises		60	9.733.267	9.026.682
Achats		600/8	9.740.242	9.006.540
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	-6.975	20.142
Services et biens divers		61	4.843.069	4.772.653
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	195.810	109.936
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	44.321	30.370
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4		-2.143
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	10.217	17.804
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)	9901	<b>13.485</b>	<b>-10.253</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>39.301</b>	<b>61.017</b>
Produits financiers récurrents		75	39.301	61.017
Produits des immobilisations financières		750	442	367
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	38.859	60.650
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>6.350</b>	<b>3.543</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	6.350	3.543
Charges des dettes		650	1.146	
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	5.205	3.543
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>46.435</b>	<b>47.220</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	6.13 67/77	<b>10.090</b>	<b>7.866</b>
Impôts		670/3	10.217	10.593
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	127	2.727
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>36.345</b>	<b>39.355</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>36.345</b>	<b>39.355</b>



## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-)	9906	<b>147.030</b>	<b>140.487</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	36.345	39.355
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	110.685	101.133
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-)	(14)	<b>110.685</b>	<b>110.685</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>36.345</b>	<b>29.802</b>
Rémunération de l'apport		694	31.645	29.802
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696	4.700	
Autres allocataires		697		

## ANNEXE

## ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	100.164
8022	28.875	
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	129.039	
8122P	XXXXXXXXXX	81.941
8072	5.497	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	87.438	
211	41.601	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXX	245.589
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	15.345	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	260.933	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXX	120.951
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	37.944	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	158.895	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(24)	102.038	

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	
8165	5.950	
8175		
(+)/(-) 8185		
8195	<b>5.950</b>	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
(+)/(-) 8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	
8275	880	
8285		
8295		
8305		
(+)/(-) 8315		
8325	<b>880</b>	
(26)	<b>5.070</b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393P	XXXXXXXXXX	<b>6.750</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373	2.250	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393	<b>4.500</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8543		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(284)	<b>4.500</b>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8P	XXXXXXXXXX	<b>2.010.150</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8583	2.125.000	
Remboursements	8593	242.083	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(285/8)	<b>3.893.067</b>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8653		

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF****AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter

Produits acquis

Exercice
11.044
37.938

## ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

## ETAT DE L'APPORT

## Apport

Disponible au terme de l'exercice  
 Disponible au terme de l'exercice  
 Indisponible au terme de l'exercice  
 Indisponible au terme de l'exercice

## Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces  
 dont montant non libéré  
 En nature  
 dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives  
 Actions dématérialisées

## Actions propres

Détenues par la société elle-même  
 Nombre d'actions correspondantes  
 Détenues par ses filiales  
 Nombre d'actions correspondantes

## Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours  
 Montant de l'apport  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation  
 Montant de l'apport  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	5.358.849
(110)	5.649.173	
111P	XXXXXXXXXX	20.000
(111)	20.000	
8790	5.669.173	
87901		
8791		
87911		

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	60.384
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

**Parts**

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice



## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année****Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir****Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges****Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	38.061
450	217
9076	
9077	81.252

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Charges à imputer

Exercice
851

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	192.337	
9086	7	3
9087	5,7	3,1
9088	7.539	3.564
620	161.219	84.042
621	16.920	10.468
622		
623	17.671	15.426
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		2.143
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	1.430	955
Autres	641/8	8.786	16.848
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		443

## RÉSULTATS FINANCIERS

### PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

#### Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Divers

### CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

#### Amortissement des frais d'émission d'emprunts

#### Intérêts portés à l'actif

#### Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

#### Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

#### Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

#### Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

#### Autres

Frais de banque

Divers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	38.859	60.650
6501		
6502		
6510		
6511		
653	436	259
6560		
6561		
654		
655		
	4.005	2.092
	763	1.191

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs**

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Dividendes fiscalement déductibles  
Dépenses non-admises fiscalement  
Dons déductibles

Codes	Exercice
9134	<b>10.217</b>
9135	10.217
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	-31.645
	40.868
	3.650

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

**Sources de latences fiscales**

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives  
  
Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)  
Par la société

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.283.383	1.266.611
9146	1.495.276	1.507.966
9147	70.278	53.670
9148	9.493	8.941

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN****GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES****Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

## Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

## Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

## Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	78.265
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

## Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

## Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

## Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

## Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

## Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN****ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

Devises vendues (à livrer)

9216

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	



**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées  
Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291		
9301		
9311		
9321		
9331		
9341		
9351		
9361		
9371		
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

**ENTREPRISES ASSOCIÉES****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs****AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)****Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	5.509
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

**RÈGLES D'ÉVALUATION**

## RESUME DES REGLES D'EVALUATION

## I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :  
Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :  
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

## II. Règles particulières

## Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

## Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

## Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [xxx] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

## Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

## Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode	Base	Taux en %	
			Principal	Frais accessoires
	L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Min. - Max.	Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	20.00 - 20.00	20.00 - 20.00
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *				
4. Installations, machines et outillage *				
5. Matériel roulant *	L	NR	20.00 - 20.00	20.00 - 20.00
6. Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00
7. Autres immobilisations corp. *	L	NR	10.00 - 25.00	10.00 - 25.00

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR  
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

## Immobilisations financières :

Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

## Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

- Approvisionnements :
- En cours de fabrication - produits finis :
- Marchandises :

FIFO

## 4. Immeubles destinés à la vente :

## Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [includ] [n'includ pas] les frais indirects de production.  
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [includ] [n'includ pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.  
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

## Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

## Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

## Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :  
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

## Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**



**FAIRCOOP SC**  
**Rue Saint-Nicolas 13**  
**6700 Arlon**  
**RPM Liège – Division Arlon – 0820.243.975**

**Rapport de gestion**

Conformément aux articles 3:4 à 3:6 du Code des Sociétés et Associations (CSA), nous avons l'honneur de faire rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice 2021, clôturé le 31.12.2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels, également clôturés à cette date.

Les comptes annuels, composés du bilan, du compte de résultats et de l'annexe forment un tout et ont été établis conformément à la législation applicable à notre société.

La société n'a pas mené d'activités de recherche et développement.

La société n'a pas fait usage d'instruments financiers au sens de l'article 3:6, § 1., 8° du CSA.

Le total du bilan passe de 10,684 M€ à 9,601 M€. Les fonds propres augmentent pour atteindre un montant de 5,792 M€ à la clôture 2021. Les dettes totales diminuent de 5,183 M€ à 3,809 M€. Cette diminution est liée à la diminution des dettes fournisseurs, mais également à la diminution du bonus à verser pour l'année 2021.

Le chiffre d'affaires a légèrement augmenté pour atteindre 14,648 M€ en 2021.

Le bénéfice de l'exercice, après versement du bonus, s'élève à 36.344,73 €, à comparer à un bénéfice de 39.354,85 € pour l'exercice précédent.

Le bénéfice final de l'exercice est fortement influencé par les bonus attribués aux différents agriculteurs/coopérateurs. C'est ainsi, qu'avant versement des bonus, le bénéfice de l'exercice s'élevait à 1.518.220,91 €, à comparer avec un montant de 1.931.014,35 € pour l'exercice précédent. Le bénéfice 2021 avant attribution du bonus, est donc en baisse par rapport à l'année précédente.

Le poste « biens et services divers » augmente de 4.773 M€ à 4.843 M€ malgré une diminution des bonus versés. L'augmentation est principalement due à l'augmentation du budget publicités et marketing.

Les frais de personnel augmentent de 109.936,13 € à 195.810,48 €. Ceci est dû à l'augmentation des membres du personnel : 4,7 ETP en moyenne en 2021 par rapport à 3,1 ETP en 2020.

La politique d'amortissement n'a pas été modifiée.

En conséquence des variations explicitées ci-dessus, le résultat d'exploitation s'établit à 13.484,54 €, à comparer à - 10.253,01 € pour l'année précédente.

Le résultat financier (différence entre produits et charges financières) est à nouveau positif. Ceci est dû aux accords commerciaux avec le fournisseur LUXLAIT.

L'article 3:6 § 1<sup>er</sup>, 9° du CSA impose de développer de manière plus large la situation de la société :

- la société n'est confrontée à aucun problème d'ordre environnemental ;
- la société n'a pas de litiges sociaux ;
- la société possède trois succursales : Arlon, Gerpennes et St.-Vith ;
- il n'y a pas de litiges fiscaux ;
- Aucun évènement post-clôture ayant un impact sur les comptes n'est survenu.

### **Affectation du résultat**

Nous proposons l'affectation suivante :

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	+ 110.685,30 €
Bénéfice de l'exercice à affecter	+ 36.344,73 €
Prime bénéficiaire employés	- 4.700,00 €
Dividendes distribués aux actionnaires catégorie B	<u>- 31.644,73 €</u>
Bénéfice à reporter	110.685,30 €

Après approbation des comptes annuels, nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat accompli durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.

St.-Vith, le 2 mai 2022

Erwin Schöpges  
Président du Conseil d'Administration

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**



Tél.: +32 (0)87 69 30 00  
Fax : +32 (0)87 67 93 58  
www.bdo.be

Rue Waucumont 51  
B-4651 Battice

**FAIRCOOP SC**

**Rapport du commissaire  
à l'assemblée générale  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2021**

## RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SC FAIRCOOP POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de SC FAIRCOOP (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 5 avril 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 3 exercices consécutifs.

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

#### *Opinion sans réserve*

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 9.600.741 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 36.345 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### *Fondement de l'opinion sans réserve*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

***Responsabilités de l'organe  
d'administration relatives à  
l'établissement des comptes annuels***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

***Responsabilités du commissaire relatives  
à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs

des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

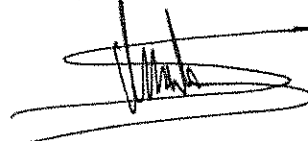
### Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

### Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous avons évalué les données comptables et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration dans le cadre de la (les) distribution(s) décidée(s) par l'assemblée générale du 29 juin 2021 conformément à l'article 6:116, § 1<sup>er</sup> du Code des sociétés et des associations et avons transmis notre conclusion à l'organe d'administration.

Battice, le 28 mai 2022



BDO Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par Christian SCHMETZ



**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein  
Temps partiel  
Total en équivalents temps plein (ETP)

**Nombre d'heures effectivement prestées**

Temps plein  
Temps partiel  
Total

**Frais de personnel**

Temps plein  
Temps partiel  
Total

**Montant des avantages accordés en sus du salaire**

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	3	1	2
1002	2,4		2,4
1003	4,7	1	3,7
1011	4.935	1.329	3.606
1012	2.603		2.603
1013	7.538	1.329	6.209
1021	128.194	34.523	93.671
1022	67.617		67.617
1023	195.810	34.523	161.288
1033			

**Au cours de l'exercice précédent**

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	3,1	0,8	2,3
1013	3.564	654	2.910
1023	109.936	20.173	89.763
1033			

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	3	4	5,7
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	1		1
Contrat à durée déterminée	111	2	4	4,7
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120		1	0,8
de niveau primaire	1200		1	0,8
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	3	3	4,9
de niveau primaire	1210	2	3	3,9
de niveau secondaire	1211	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	3	4	5,7
Ouvriers	132			
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée  
 Contrat à durée déterminée  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini  
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1	4	3,3
210			
211	1	4	3,3
212			
213			

## SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée  
 Contrat à durée déterminée  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini  
 Contrat de remplacement

## Par motif de fin de contrat

Pension  
 Chômage avec complément d'entreprise  
 Licenciement  
 Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305		1	0,5
310			
311		1	0,5
312			
313			
340			
341			
342			
343		1	0,5
350			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société  
     dont coût brut directement lié aux formations  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

43	28/07/2021	BE 0820.243.975	38	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21424.00516	C-app 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **FAIRCOOP**  
 Forme juridique: Société coopérative  
 Adresse: Rue Saint-Nicolas N°: 13 Boîte:  
 Code postal: 6700 Commune: Arlon  
 Pays: Belgique  
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Arlon  
 Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0820.243.975

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 25-09-2020

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 29-06-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2020 au 31-12-2020

Exercice précédent du 01-01-2019 au 31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.1, C-app 6.3.2, C-app 6.3.4, C-app 6.3.5, C-app 6.3.6, C-app 6.4.1, C-app 6.4.2, C-app 6.5.1, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

### **BONAVENTURE MARC**

Du Tilleul 6  
4861 Soiron  
BELGIQUE

Début de mandat: 31-03-2017

Fin de mandat: 07-09-2020

Administrateur

### **SCHOPGES ERWIN**

Im Tömmel 7  
4770 Amblève  
BELGIQUE

Début de mandat: 07-09-2020

Fin de mandat: 30-06-2023

Président du Conseil d'Administration

### **HICK-ROX DANIEL**

Asteneterstrasse 19  
4730 Hauset  
BELGIQUE

Début de mandat: 07-09-2020

Fin de mandat: 30-06-2023

Administrateur

### **KAUT ERWIN**

Schlosshof, Bracht 10  
4790 Burg-Reuland  
BELGIQUE

Début de mandat: 05-04-2019

Fin de mandat: 07-09-2020

Administrateur

### **FRANCO GUY**

Marais 36  
7864 Deux-Acres  
BELGIQUE

Début de mandat: 05-04-2019

Fin de mandat: 07-09-2020

Administrateur

### **VAN DEN HAUTE HENDRIK**

Schoorveldbaan 348  
9400 Ninove  
BELGIQUE

Début de mandat: 31-03-2017

Fin de mandat: 07-09-2020

Administrateur

### **DEKNUDT YVON**

Rue du Flamant 16  
7090 Braine-le-Comte

N°	BE 0820.243.975		C-app 2.1
----	-----------------	--	-----------

BELGIQUE

Début de mandat: 31-03-2017

Fin de mandat: 07-09-2020

Administrateur

**ANDRE JOSIANE**

Fraiture 8

6690 Vielsalm

BELGIQUE

Début de mandat: 07-09-2020

Fin de mandat: 30-06-2023

Administrateur

**DUMONT CARINE**

Rue St. Pierre 6

5630 Villers-Deux-Eglises

BELGIQUE

Début de mandat: 07-09-2020

Fin de mandat: 30-06-2023

Administrateur

**WILLEME MICHEL**

Rue Arc-En-Ciel 50

6680 Sainte-Ode

BELGIQUE

Début de mandat: 14-04-2018

Fin de mandat: 07-09-2020

Administrateur

**VAN POECKE TANJA**

Rivierstraat 9

9270 Laarne

BELGIQUE

Début de mandat: 07-09-2020

Fin de mandat: 30-06-2023

Administrateur

**LADURON XAVIER**

Rue Albert Dekkers 79

4608 Warsage

BELGIQUE

Début de mandat: 07-09-2020

Fin de mandat: 30-06-2023

Administrateur

**TIMMERMAN DRIES**

Legeweg 2

8490 Jabbeke

BELGIQUE

Début de mandat: 07-09-2020

Administrateur

**BDO RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00023)**

BE 0431.088.289

Rue Waucomont 51

4651 Battice

BELGIQUE

Début de mandat: 05-04-2019

Fin de mandat: 10-06-2022

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

**SCHMETZ CHRISTIAN (A02370)**

Rue Waucomont 51

4651 Battice

BELGIQUE

N°	BE 0820.243.975	C-app 2.2
----	-----------------	-----------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>STB WEYNAND &amp; PARTNER SRL</b> BE 0471.534.519 Eupener Strasse 61 4731 Eynatten BELGIQUE  Représenté directement ou indirectement par  <b>WEYNAND</b> Herbert Expert-comptable Eupenerstrasse 61 4731 Eynatten BELGIQUE	50.740.191	A B C

\* Mention facultative.



<b>COMPTES ANNUELS</b>
------------------------

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>2.159.760</u></b>	<b><u>1.644.645</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>18.223</b>	<b>3.089</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>124.637</b>	<b>91.056</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	124.637	91.056
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>2.016.900</b>	<b>1.550.500</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	2.016.900	1.550.500
Actions et parts		284	6.750	6.750
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	2.010.150	1.543.750
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>8.524.525</u></b>	<b><u>6.314.555</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>11.444</b>	<b>31.586</b>
Stocks		30/36	11.444	31.586
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	11.444	31.586
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>2.517.925</b>	<b>2.697.895</b>
Créances commerciales		40	2.422.847	2.523.781
Autres créances		41	95.078	174.114
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>5.924.976</b>	<b>3.516.882</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>70.180</b>	<b>68.192</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>10.684.286</b>	<b>7.959.199</b>

N°	BE 0820.243.975	C-app 3.2
----	-----------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>	6.7.1	10/15	<b>5.501.227</b>	<b>4.518.588</b>
Disponible		10/11	<b>5.378.849</b>	<b>4.405.763</b>
Indisponible		110	5.358.849	
<b>Plus-values de réévaluation</b>		111	20.000	4.405.763
<b>Réserves</b>		12		
Réserves indisponibles		13	<b>11.693</b>	<b>11.693</b>
Réserves statutairement indisponibles		130/1	2.000	2.000
Acquisition d'actions propres		1311	2.000	2.000
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319		
Réserves disponibles		132		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		133	9.693	9.693
<b>Subsides en capital</b>		134		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		14	<b>110.685</b>	<b>101.133</b>
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		15		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		16		
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
<b>Impôts différés</b>		164/5		
<b>DETTES</b>		168		
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17/49	<b>5.183.059</b>	<b>3.440.611</b>
Dettes financières		17		
Emprunts subordonnés		170/4		
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172		
Autres emprunts		173		
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	178/9	<b>5.183.030</b>	<b>3.436.680</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42/48		
Dettes financières		42		
Etablissements de crédit		43		
Autres emprunts		430/8		
Dettes commerciales		439		
Fournisseurs		44	3.200.704	2.052.505
Effets à payer		440/4	3.200.704	2.052.505
Acomptes sur commandes		441		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	46		
Impôts		45	48.877	53.989
Rémunérations et charges sociales		450/3	11.068	10.024
Autres dettes		454/9	37.809	43.965
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	47/48	1.933.450	1.330.185
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		492/3	<b>28</b>	<b>3.931</b>
		10/49	<b>10.684.286</b>	<b>7.959.199</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>13.945.049</b>	<b>10.649.144</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	13.921.911	10.585.662
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	23.139	59.799
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		3.684
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>13.955.302</b>	<b>10.692.670</b>
Approvisionnements et marchandises		60	9.026.682	6.526.949
Achats		600/8	9.006.540	6.541.941
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	20.142	-14.992
Services et biens divers		61	4.772.653	4.020.441
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	109.936	86.207
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	30.370	39.392
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-2.143	4.973
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	17.804	14.708
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>-10.253</b>	<b>-43.526</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>61.017</b>	<b>61.210</b>
Produits financiers récurrents		75	61.017	61.210
Produits des immobilisations financières		750	367	908
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	60.650	60.302
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>3.543</b>	<b>8.842</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	3.543	8.842
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	3.543	8.842
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>47.220</b>	<b>8.842</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	6.13	67/77	<b>7.866</b>	<b>6.941</b>
Impôts		670/3	10.593	6.941
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	2.727	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>39.355</b>	<b>1.901</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>39.355</b>	<b>1.901</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>140.487</b>	<b>128.017</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	39.355	1.901
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	101.133	126.116
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>110.685</b>	<b>101.133</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>29.802</b>	<b>26.884</b>
Rémunération de l'apport		694	29.802	26.884
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

## ANNEXE

### ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXXX	<b>81.646</b>
8022	18.518	
8032		
8042		
8052	<b>100.164</b>	
8122P	XXXXXXXXXXXX	<b>78.557</b>
8072	3.384	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	<b>81.941</b>	
211	<b>18.223</b>	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXX	<b>202.334</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	60.568	
Cessions et désaffectations	8173	17.312	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>245.589</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXX	<b>111.278</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	26.986	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	17.312	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>120.951</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b>124.637</b>	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**
**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**
**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	6.750

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

8363

Cessions et retraits

8373

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8383

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8393

**6.750**
**Plus-values au terme de l'exercice**

8453P

XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8443

**Plus-values au terme de l'exercice**

8453

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

8523P

XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8473

Reprises

8483

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8513

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

8523

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

8553P

XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

(+)/(-)

8543

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

8553

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

284

**6.750**
**AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES**
**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

285/8P

**XXXXXXXXXX**
**1.543.750**
**Mutations de l'exercice**

Additions

8583

501.400

Remboursements

8593

35.000

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-)

8623

Autres

(+)/(-)

8633

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

285/8

**2.010.150**
**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

8653

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter

Produits acquis

Exercice
10.180
60.000



**ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DE L'APPORT**

**Apport**

- Disponible au terme de l'exercice
- Disponible au terme de l'exercice
- Indisponible au terme de l'exercice
- Indisponible au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	
110	5.358.849	
111P	XXXXXXXXXX	4.405.763
111	20.000	
8790	5.378.849	
87901		
8791		
87911		

**CAPITAUX PROPRES APPORTÉS PAR LES ACTIONNAIRES**

- En espèces
  - dont montant non libéré
- En nature
  - dont montant non libéré

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	57.226
8703	XXXXXXXXXX	

Modifications au cours de l'exercice

- Actions nominatives
- Actions dématérialisées

**Actions propres**

- Détenues par la société elle-même
  - Nombre d'actions correspondantes
- Détenues par ses filiales
  - Nombre d'actions correspondantes

**Engagement d'émission d'actions**

- Suite à l'exercice de droits de conversion
  - Montant des emprunts convertibles en cours
  - Montant de l'apport
  - Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
- Suite à l'exercice de droits de souscription
  - Nombre de droits de souscription en circulation
  - Montant de l'apport
  - Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

**Parts**

- Répartition
  - Nombre de parts
  - Nombre de voix qui y sont attachées
- Ventilation par actionnaire
  - Nombre de parts détenues par la société elle-même
  - Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)**

Exercice

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**
**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**
**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	42	

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	8912	

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	8913	

**DETTES GARANTIES**
**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	9061	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société</b>	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

<b>Impôts</b>	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
<b>Rémunérations et charges sociales</b>	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	11.068
9073	
450	
9076	
9077	37.809

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer

Exercice
28

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	3	2
9087	3,1	1,8
9088	3.564	3.224
620	84.042	62.572
621	10.468	11.989
622		
623	15.426	11.646
624		
635	(+)/(-)	
9110		
9111		
9112		4.973
9113	2.143	
9115		
9116		
640	955	4.368
641/8	16.848	10.341
9096		
9097		0,8
9098		1.576
617	443	38.745

### CHARGES D'EXPLOITATION

#### Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

#### Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

#### Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

#### Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

#### Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

#### Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

#### Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

## RÉSULTATS FINANCIERS

### PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

#### Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Divers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	60.650	60.302
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>		
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts</b>		
6501		
<b>Intérêts portés à l'actif</b>		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
<b>Autres charges financières</b>		
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances		
653	259	99
<b>Provisions à caractère financier</b>		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>		
Différences de change réalisées		
654		
Ecart de conversion de devises		
655		
Autres		
Frais de banque		
	2.092	2.092
Divers		
	1.191	6.651

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

**PRODUITS NON RÉCURRENTS**

**Produits d'exploitation non récurrents**

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles  
 Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents  
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles  
 Autres produits d'exploitation non récurrents

**Produits financiers non récurrents**

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières  
 Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents  
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières  
 Autres produits financiers non récurrents

**CHARGES NON RÉCURRENTES**

**Charges d'exploitation non récurrentes**

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles  
 Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)  
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles  
 Autres charges d'exploitation non récurrentes  
 Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

**Charges financières non récurrentes**

Réductions de valeur sur immobilisations financières  
 Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)  
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières  
 Autres charges financières non récurrentes  
 Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		<b>3.684</b>
76A		<b>3.684</b>
760		
7620		
7630		
764/8		3.684
76B		
761		
7621		
7631		
769		
66		
66A		
660		
6620		
6630		
664/7		
6690		
66B		
661		
6621		
6631		
668		
6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dividendes fiscalement déductibles  
Dépenses non-admises  
Dons déductibles

Codes	Exercice
9134	<b>10.534</b>
9135	10.534
9136	
9137	
9138	<b>59</b>
9139	59
9140	
	-29.802
	25.016
	-300

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives

Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)  
Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.266.611	928.649
9146	1.507.966	1.166.923
9147	53.670	33.409
9148	8.941	8.065

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**
**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**
**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES**
**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
  - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
  - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
  - La valeur comptable des actifs grevés
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
  - Le montant des actifs en cause
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
  - La valeur comptable du bien vendu
  - Le montant du prix non payé

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
  - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
  - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
  - La valeur comptable des actifs grevés
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
  - Le montant des actifs en cause
  - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
  - La valeur comptable du bien vendu
  - Le montant du prix non payé

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**
**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	78.265
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	



**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)  
 Marchandises vendues (à livrer)  
 Devises achetées (à recevoir)  
 Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées  
 Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

N°	BE 0820.243.975		C-app 6.14
----	-----------------	--	------------

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)**

Financement nouvelle ligne de production LUXLAIT 2021

Exercice
2.000.000

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

**ENTREPRISES ASSOCIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs**

**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1		
280		
9271		
9281		
9291		
9301		
9311		
9321		
9331		
9341		
9351		
9361		
9371		
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

N°	BE 0820.243.975	C-app 6.15
----	-----------------	------------

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur**

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	5.509
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

## Règles d'évaluation

### RESUME DES REGLES D'EVALUATION

#### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

#### II. Règles particulières

##### Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

##### Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

##### Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [xxx] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Amortissements actés pendant l'exercice :

	Méthode	Base	Taux en %
Actifs	L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Principal Min. - Max. Frais accessoires Min. - Max.
+ 1. Frais d'établissement .....	+	+	+
+ 2. Immobilisations incorporelles ..	L	NR	20.00 - 20.00      20.00 - 20.00
+ 3. Bâtiments industriels, admini- stratifs ou commerciaux * .....	+	+	+
+ 4. Installations, machines et outillage * .....	+	+	+
+ 5. Matériel roulant * .....	L	NR	20.00 - 20.00      20.00 - 20.00
+ 6. Matériel de bureau et mobilier* +	L	NR	20.00 - 20.00      0.00 - 0.00
+ 7. Autres immobilisations corp. * .+	+	+	+

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

##### Immobilisations financières :

Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

##### 1. Approvisionnements :

2. En cours de fabrication - produits finis :

##### 3. Marchandises :

FIFO

4. Immeubles destinés à la vente :

##### Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

N°	BE 0820.243.975		C-app 6.19
----	-----------------	--	------------

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.  
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :  
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

**FAIRCOOP SC**  
**Rue Saint-Nicolas 13**  
**6700 Arlon**  
**RPM Liège -- Division Arlon – 0820.243.975**

**Rapport de gestion**

Conformément aux articles 3:4 à 3:6 du Code des Sociétés et Associations (CSA), nous avons l'honneur de faire rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice 2020, clôturé le 31.12.2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels, également clôturés à cette date.

Les comptes annuels, composés du bilan, du compte de résultats et de l'annexe forment un tout et ont été établis conformément à la législation applicable à notre société.

La société n'a pas mené d'activités de recherche et développement.

La société n'a pas fait usage d'instruments financiers au sens de l'article 3:6, § 1., 8° du CSA.

Le total du bilan passe de 7,959 M€ à 10,684 M€. Les fonds propres augmentent pour atteindre un montant de 5,501 M€ à la clôture 2020. Les dettes totales augmentent de 3,441 M € à 5,183 M€. Cette augmentation est liée à l'augmentation des dettes fournisseurs, mais également à l'augmentation du bonus à verser pour l'année 2020. L'augmentation de ces deux postes est elle-même à mettre en relation avec le développement de nos activités.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 3,336 M€ pour atteindre 13,922 M€ en 2020.

Le bénéfice de l'exercice, après versement du bonus, s'élève à 39.354,85 €, à comparer à un bénéfice de 1.900,91 € pour l'exercice précédent.

Le bénéfice final de l'exercice est fortement influencé par le « bonus commercial compensatoire » attribué aux différents agriculteurs/coopérateurs. C'est ainsi, qu'avant versement du bonus, le bénéfice de l'exercice s'élevait à 1.931.014,35 €, à comparer avec un montant de 1.313.937,29 € pour l'exercice précédent. Le bénéfice 2020 avant attribution du bonus, était donc nettement supérieur à l'année précédente. Un bonus de 46,50 € par action pour les agriculteurs producteurs de lait a pu être versé en 2020, en comparaison avec un montant de 34 € pour 2019.

Le poste « biens et services divers » augmente de 4.020 M€ à 4.773 M€. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation du bonus compensatoire attribué (+ 586.563 €) et à l'augmentation de publicités ROSSEL (+ 286.243 €).

Les frais de personnel augmentent de 86.206,82 € à 109.936,13 €. Ceci est dû à l'augmentation des membres du personnel : 2 personnes ont été engagées (2 ETP) et 1 personne (0,8 ETP) a quitté l'entreprise.

La politique d'amortissement n'a pas été modifiée.

ES En conséquence des variations explicitées ci-dessus, le résultat d'exploitation s'établit à - 10.253,01 €, à comparer à - 43.526,02 € pour l'année précédente.



Le résultat financier (différence entre produits et charges financières) est à nouveau positif. Ceci est dû aux accords commerciaux avec le fournisseur LUXLAIT.

L'article 3:6 § 1<sup>er</sup>, 9° du CSA impose de développer de manière plus large la situation de la société :

- la société n'est confrontée à aucun problème d'ordre environnemental ;
- la société n'a pas de litiges sociaux ;
- la société possède trois succursales : Arlon, Gerpinnes et St.-Vith ;
- il n'y a pas de litiges fiscaux ;
- Aucun évènement post-clôture ayant un impact sur les comptes n'est survenu.

### Affectation du résultat

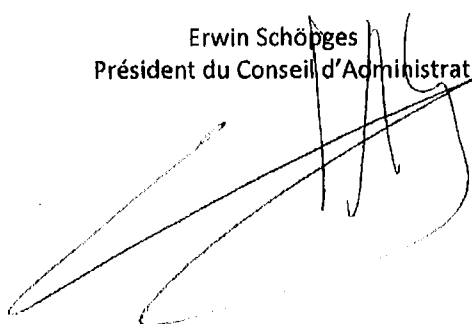
Nous proposons l'affectation suivante :

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	+ 101.132,63 €
Bénéfice de l'exercice à affecter	+ 39.354,85 €
Dividendes distribués aux actionnaires catégorie B	<u>- 29.802,18 €</u>
Bénéfice à reporter	110.685,30 €

Après approbation des comptes annuels, nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat accompli durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2020.

St.-Vith, le 15 juin 2021

Erwin Schöppes  
Président du Conseil d'Administration





Tél. : +32 (0)87 69 30 00  
Fax : +32 (0)87 67 93 58  
[www.bdo.be](http://www.bdo.be)

Rue Waucumont 51  
B-4651 Battice

FAIRCOOP SC

Rapport du commissaire  
à l'assemblée générale  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

## RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SC FAIRCOOP POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de FAIRCOOP SC (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 5 avril 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 2 exercices consécutifs.

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

#### *Opinion sans réserve*

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 10.684.286 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 39.355 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### *Fondement de l'opinion sans réserve*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## ***Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

## ***Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs

des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

### *Responsabilités de l'organe d'administration*

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

### *Responsabilités du commissaire*

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### *Aspects relatifs au rapport de gestion*

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

## Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

## Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

## Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Battice, le 15 juin 2021



Signé numériquement par  
Christian Schmetz (Signature)  
DN : cn=Christian Schmetz  
(Signature), c=BE  
Emplacement : Liège - Belgium  
Date : 2021.06.15 22:31:16 +0200

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par Christian SCHMETZ

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200 218

### ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	2,8	0,8	2
Temps partiel	1002	0,4		0,4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	3,1	0,8	2,3
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	3.162	654	2.508
Temps partiel	1012	402		402
Total	1013	3.564	654	2.910
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	97.536	20.173	77.362
Temps partiel	1022	12.400		12.400
Total	1023	109.936	20.173	89.763
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	1,8		1,8
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	3.224		3.224
Frais de personnel	1023	86.207		86.207
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)**

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	3		3
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	1		1
Contrat à durée déterminée	111	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	1		1
de niveau primaire	1200	1		1
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	2		2
de niveau primaire	1210	1		1
de niveau secondaire	1211	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	3		3
Ouvriers	132			
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152	443	



**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2		2
210			
211	2		2
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305		1	0,8
310		1	0,8
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343		1	0,8
350			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	